

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Selon la directive européenne 2001 / 58 / CE

Produit : **AMPLITAN SP**

Version n°01 du 01/07/03

1 - Identification du produit et de la société

Désignation commerciale : **AMPLITAN SP**

Société : **S. A. S. SOFRALAB**
STATION OENOTECHNIQUE DE CHAMPAGNE
MARTIN VIALATTE
79 AV. A.A. Thévenet - BP 1031 - 51319 MAGENTA

Tél . 03 26 51 56 45 - Fax 03 26 51 87 60

Numéro d'appel d'urgence : ORFILA 01 45 42 59 59

2 – Composition / Information sur les composants

Levures inactivées

Association d'extraits de tanins naturels de raisin.

3 - Identification des dangers

Le produit est stable dans des conditions normales d'utilisation. Le produit est astringent, de goût amer.

A haute température, le produit peut dégager SO₂ - SO₃. Il peut causer des difficultés respiratoires par inhalation de la poudre et amener des désordres gastriques et intestinaux par ingestion en grande quantité.

4 - Premiers secours

En cas de contact avec la peau : Laver abondamment à l'eau courante

En cas de contact avec les yeux : Laver à l'eau courante

En cas d'ingestion : Faire boire de grandes quantités d'eau et faire vomir si le patient est conscient

En cas d'inhalation : Nettoyer les muqueuses. Si l'irritation persiste, voir un médecin

Exposer la personne à l'air frais

5 - Mesure de lutte contre l'incendie

Tous les extincteurs peuvent être utilisés. En cas d'incendie, le produit peut dégager des fumées âcres et irritantes notamment SO₂, SO₃. Le port de masque respiratoire est conseillé pour les intervenants.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Produit : **AMPLITAN SP**

Version n°01 du 01/07/03

6 - Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- Protection de l'environnement : Ramasser le produit à la pelle, laver à l'eau les résidus.
- Méthode de nettoyage : Balayer et récupérer la poudre dans un bidon. Eliminer le résidu en mélangeant avec de la sciure de bois. Mettre en décharge suivant la réglementation locale ou faire incinérer.
- Neutralisation du produit : Le produit, en solution aqueuse, précipite les sels métalliques et notamment le sulfate d'alumine.

7 - Manipulation et stockage

- Manipulation : Porter un masque anti-poussière.
- Stockage : Dans un lieu frais, sec et ventilé. Le produit est légèrement hygroscopique. Eviter les températures élevées pendant une longue période.

8 - Contrôle de l'exposition / Protection individuelle

- Protection respiratoire : Porter un masque anti-poussière.
- Protection des yeux : Port de lunettes de protection recommandé.
- Protection de la peau : Port de vêtements protecteurs recommandé.
- Protection des mains : Port des gants recommandé.

9 - Propriétés physiques et chimiques

- Aspect (couleur) : poudre de couleur chamois orangé
- Odeur : caractéristique
- pH (1 %) : $8,5 \pm 0,5$
- Température d'auto inflammation : $> 500^{\circ}\text{C}$
- Température de décomposition : $> 250^{\circ}\text{C}$
- Point éclair : non concerné
- Solubilité dans l'eau : soluble

10 - Stabilité et réactivité

- Produit stable.
- Précipitation en présence de sels métalliques et notamment sels de fers, de gélatine.
- Oxydation à l'air.
- Produits de décomposition : à haute température, la décomposition donne SO_2 - SO_3 .

FICHE DE DONNEES DE SECURITE**Produit : AMPLITAN SP**

Version n°01 du 01/07/03

11 – Informations toxicologiques

Nous ne disposons pas actuellement de données chiffrées sur les valeurs toxicologiques. Les analyses sur un extrait tannant similaire ont donné :

DL 50 (orale sur rat)	: 3 100 mg/kg
DL 50 (cutanée sur rat)	: 7 000 mg/kg
Effet de l'exposition par inhalation	: gêne respiratoire.

12 - Informations écologiques

Produit naturel de haut poids moléculaire ; la biodégradabilité est lente. Le produit est très sensible aux sels métalliques et est éliminé dans les eaux résiduaires sous forme de boue par traitement au sulfate d'alumine.

13 – Considération relatives à l'élimination

Suivre les législations locales pour la mise en décharge. Le produit est éliminé des solutions aqueuses par précipitation sous forme de boue par le sulfate d'alumine (formation de tannate d'alumine). Elimination des résidus et des emballages par incinération.

La demande chimique en oxygène (DCO) du produit est élevée. Le produit doit donc être abondamment dilué avant d'être rejeté dans les égouts.

14 - Informations relatives au transport

Non concerné.

15 - Informations réglementaires

Non concerné.

16 - Autres informations

« Cette fiche complète les notices techniques d'utilisation mais ne les remplace pas. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné, à la date indiquée. Ils sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu.

Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementant son activité, il prendra sous sa seule responsabilité les précautions liées à l'utilisation qu'il fait du produit. »